



Calendrier des formations réalisées en Corrèze

FORMATION TRONC COMMUN

COMITE ORGANISATEUR	REGION	DEPARTEMENT	SITE DE FORMATION	DATE	DATE EXAMEN
COMITE DEPARTEMENTAL	NOUVELLE AQUITAINE	19	TULLE	17/11/2024	17/11/2024
COMITE DEPARTEMENTAL	NOUVELLE AQUITAINE	19	TULLE	07/12/2024	07/12/2024

FORMATION ARBITRE DEPARTEMENTAL

COMITE ORGANISATEUR	REGION	DEPARTEMENT	SITE DE FORMATION	DATE	DATE EXAMEN
COMITE DEPARTEMENTAL	NOUVELLE AQUITAINE	19	BRIVE LA GAILLARDE	18/01/2025	19/01/2025

FORMATION BF1

COMITE ORGANISATEUR	REGION	DEPARTEMENT	SITE DE FORMATION	DATE	DATE EXAMEN
COMITE DEPARTEMENTAL	NOUVELLE AQUITAINE	19	BRIVE	18/01/2025	09/02/2025

Dossier d'inscription HONORABILITE

Formation choisie : Formation Tronc Commun BF1 Arbitre

Date formation : _____ Lieu de formation : _____



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

COMITÉ DÉPARTEMENTAL _____
CLUB _____
SECTEUR _____

Civilité : M F Nationalité : Française Union Européenne Etrangère

Nom de naissance : _____ Nom d'usage : _____

Prénom de naissance : _____ Prénom d'usage : _____

Date de naissance/...../..... Lieu de naissance : _____ Département : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ @ _____ Tél : _____

N° de licence (si existant)

Pour accéder à une ou plusieurs formations, Merci de cocher obligatoirement votre autorisation au contrôle automatisé de votre honorabilité :

ENCADRANTS et/ou DIRIGEANTS

- Je suis Initiateur, Educateur ou Dirigeant (Président, Secrétaire Générale, Trésorier Général de club ou de Comité).
La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant d'Etablissement d'Activités Physiques et Sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris et j'accepte ce contrôle.
- Je refuse ce contrôle et confirme mon intention de ne plus exercer les fonctions d'initiateur, d'éducateur et/ou de dirigeant.

Fait le _____, à _____

SIGNATURE DU JOUEUR/JOUEUSE
ou du REPRÉSENTANT LÉGAL



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION



MODALITES D'INSCRIPTION EN FORMATION POUR LE TRONC COMMUN

Pour les formations réalisées en Corrèze

Mesdames, Messieurs,

Vous souhaitez suivre la filière de formation fédérale pour vous engager au sein du mouvement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Vous trouverez ci-dessous les éléments pour vous inscrire en formation tronc commun.

DEMARCHES

- ↳ Déposer le formulaire d'inscription papier (ci-dessous) accompagné des pièces obligatoires ci-dessous auprès **du coordonnateur régional de formation du comité concerné.**

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION AU TRONC COMMUN :

- ↳ Formulaire d'inscription stagiaire au format papier pour le comité
- ↳ Un chèque du montant des frais d'inscription (60€) à l'ordre du comité
- ↳ Copie de la LICENCE FFPJP en cours de validité
- ↳ Une photo d'identité récente.
- ↳ Un extrait de casier judiciaire n°3 (demande à faire par le candidat via le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/>). Cette demande est gratuite.
- ↳ Photocopie du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) ou fournir la preuve d'une inscription à un centre.
- ↳ Feuille concernant l'honorabilité dûment complété

Merci de renvoyer par courrier le dossier complet accompagné de son règlement à l'adresse suivante : Comité Départemental de Pétanque de la Corrèze - Maison Départementale des Sports – 16 avenue Victor Hugo – 19000 TULLE.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AU TRONC COMMUN**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL :

COMITÉ RÉGIONAL :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :
.....

Téléphone : Courriel :

CLUB : Numéro de licence :

Date de formation :

Lieu :

Option visée :

- Educateur BF1
- Arbitre
- Graphiqueur / Délégué

Date de demande d'inscription :

Signature du candidat

**Formulaire à transmettre au coordonnateur de formation au Comité Départemental de
Pétanque de la Corrèze, accompagné des pièces justificatives demandées ci-dessus.**



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION

**FORMATION
TRONC COMMUN**

*Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.*



Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports.
Son siège social est situé 13 rue Trigance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

Le tronc commun

Cette formation est le prérequis obligatoire pour accéder aux fonctions d'encadrant et d'officiel au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Elle est obligatoire pour accéder aux formations supérieures:

- Brevet fédéral 1
- Arbitre départemental
- Graphiqueur/délégué

Public concerné

La formation s'adresse à tous licenciés désireux de participer à la vie d'un club, d'une école de pétanque, d'un comité

Condition d'entrée en formation

- ↪ Dossier d'inscription complet (fiche + documents à fournir)
- ↪ Être licencié à la FFPJP
- ↪ Être âgé de 16 ans minimum. (majorité nécessaire pour encadrer)
- ↪ Fournir un bulletin N°3, extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- ↪ Être titulaire du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) et fournir une copie.

Tarifs et modalités de financement

Frais pédagogiques : Les frais d'inscription et pédagogique sont de :

- ↪ 60€ en formation initiale
- ↪ 30€ en recyclage

Calendrier et volume horaire

8 heures de formation sur une journée.

Calendrier des formations sur le territoire à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP ou auprès de votre comité départemental.

Programme de la formation

Les compétences visées sont :

- ↻ Connaitre le contexte culturel, institutionnel et environnemental de la pétanque en France
- ↻ Participer à l'organisation d'initiation et/ou de compétition de pétanque
- ↻ Intervenir avec pédagogie
- ↻ Agir, intervenir en toute sécurité
- ↻ Agir en personne responsable dans le respect des règles du jeu et du fair-play

Référentiel:

Être capable d'appréhender le contexte culturel, institutionnel et environnemental de la pétanque en France

Connaître les principaux éléments de l'histoire des jeux de boules et l'évolution de la pétanque

Situer le club de pétanque dans son environnement (école de pétanque)

Connaître le cursus de formation fédérale et le référentiel de compétences du tronc commun

Se situer dans le mouvement fédéral: organisation de la fédération

Identifier et différencier les différentes formes actuelles de pratique de la pétanque : loisir, éducative, sportive

Être capable de proposer une pratique en toute sécurité du pratiquant, respectant les règles du jeu et du fair-play

Mettre en œuvre des situations de pratique en toute sécurité (pédagogie, compétition..)

Mettre en œuvre les conditions matérielles de sécurité: trousse, numéros utiles, règles d'hygiène de vie

Adopter une posture adéquate et adaptée au public et transmettre les règles de savoir être pour le « vivre ensemble »

Diffuser les règles du fair-play inhérentes à la pratique sportive

Être capable de maîtriser les principaux éléments de règlements et les organisations compétitives

Maîtriser les règles du jeu

Maîtriser les règlements sportifs, administratif: mutation, licence, sponsors

Maîtriser l'organisation statutaire

Être capable de concevoir, encadrer et évaluer des séances

Définir les caractéristiques des différents publics et les contextes de pratique (loisir compétition)

Adapter son intervention (pédagogique) à la spécificité du public (enfant/adolescent/adulte/ senior)

Rôles et missions d'un officiel (éducateur, arbitre, délégué..) et posture dans chaque fonction

Expliciter et comprendre les apports éducatifs et sportifs de la pétanque : les 4 champs de compétences pour un joueur de pétanque

Connaître et favoriser la construction des gestes techniques de base (répertoire moteur de base) technique sportive / technique arbitrage



Certification

Une seule épreuve : évaluation théorique sur la connaissance du règlement sportif et administratif. Une fois le test réussi, le candidat devient initiateur.

NB : Le candidat en recyclage doit suivre la formation mais ne repasse pas l'examen.

Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées
15 jours **avant la date de démarrage de la formation.**

Contacts

Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)
13 Rue Trigance – 13002 MARSEILLE

Secrétariat :

Tél : 04 91 14 05 80- formation@petanque.fr

Responsable pédagogique : William ROUX

Ligne directe : 04 91 14 05 81 – 06 19 84 14 01- william.roux@petanque.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION



MODALITES D'INSCRIPTION EN FORMATION BREVET FEDERAL 1° DEGRE

Pour les formations réalisées en Corrèze

Mesdames, Messieurs,

Vous souhaitez poursuivre votre cursus de formation au sein de la filière de formation fédérale de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Vous trouverez ci-dessous les éléments pour vous inscrire en formation **BREVET FEDERAL D'EDUCATEUR 1° DEGRE**

DEMARCHES

- ✉ Déposer le formulaire d'inscription papier (ci-dessous) accompagné des pièces obligatoires ci-dessous auprès Départemental Corrèze

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION AU BF1 :

- ✉ Formulaire d'inscription stagiaire au format papier pour le Départemental Corrèze
- ✉ Un chèque du montant des frais d'inscription à l'ordre du Départemental Corrèze
 - 90 € en formation initiale
 - 45 € en recyclage
- ✉ Copie de la LICENCE FFPJP en cours de validité
- ✉ Une photo d'identité récente.
- ✉ Un extrait de casier judiciaire n°3 (demande à faire par le candidat via le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>). Cette demande est gratuite.
- ✉ Photocopie du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation
- ✉ Photocopie du diplôme initiateur (ou photocopie du BF1 si vous êtes en recyclage)
- ✉ Feuille concernant l'honorabilité dûment complétée

Merci de renvoyer par courrier le dossier complet accompagné de son règlement à l'adresse suivante : Comité Départemental de Pétanque de la Corrèze - Maison Départementale des Sports – 16 avenue Victor Hugo – 19000 TULLE.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU
BREVET FEDERAL D'EDUCATEUR 1° DEGRE

COMITÉ DEPARTEMENTAL			
COMITÉ REGIONAL			
CLUB			
Nom de Naissance		Prénom	
Nom d'usage		Date de naissance	
Lieu de naissance		Pays de Naissance	
Adresse			
Code postal			
Ville			
Téléphone			
Courriel			
Numéro de licence (Format 8 chiffres)			
Lieu de formation choisi		Date de Formation	

La formation que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

- J'ai compris et j'accepte ce contrôle.
- J'ai lu et accepte de me conformer au règlement intérieur de l'organisme de formation.

Signature du candidat

Formulaire à transmettre à votre Départemental Corrèze,
accompagné des pièces justificatives demandées ci-dessus.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION

FORMATION AU

BREVET FEDERAL 1° DEGRE

*Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.*



Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports.
Son siège social est situé 13 rue Trigance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

Le BREVET FEDERAL 1° DEGRE

Prérogatives :

Ce diplôme permet l'enseignement, l'animation, et l'encadrement de l'activité pétanque ou l'entraînement de ses pratiquants.

L'éducateur BF1 conçoit des séances d'initiation et de découverte à destination du public de l'école de pétanque et des publics hors cadre fédéral (scolaire, handisport, féminin, pénitentiaire, ALSH..), mais également des séances d'entraînements à destination des licenciés fédéraux

Public concerné

La formation s'adresse aux personnes titulaires du brevet initiateur, obtenu par la voie de la formation, de la validation des acquis de l'expérience ou par équivalence.

Condition d'entrée en formation

- ↪ Avoir 18 ans
- ↪ Être licencié à la F.F.P.J.P.
- ↪ Être titulaire du Brevet initiateur ou équivalence
- ↪ Être titulaire de l'AFPS ou du PSC 1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent
- ↪ Extrait casier judiciaire numéro 3 vierge de moins de 3 mois
- ↪ Justifier d'une réelle motivation pour l'animation, l'encadrement et l'enseignement

Tarifs et modalités de financement

Frais pédagogiques : Les frais d'inscription et pédagogique sont de :

- ↪ 90€ en formation initiale
- ↪ 45€ en recyclage

Calendrier et volume horaire

14 heures de formation sur deux jours

Calendrier à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP ou auprès de votre comité régional

Programme de la formation

Les compétences visées sont :

- ↳ Connaître le contexte institutionnel et environnemental de la pétanque en France et dans le monde
- ↳ Construire, mener et articuler des séances de perfectionnement
- ↳ Adapter son intervention en fonction du public sensibilisé
- ↳ Définir une politique de développement de son club/école de pétanque

Référentiel :

Être capable d'appréhender le contexte culturel, institutionnel et environnemental de la pétanque en France
Situer la place de la pétanque dans l'organisation du sport en France
Formaliser la place de la pétanque dans le monde
Situer les commissions des instances fédérales

Être capable de proposer une pratique en toute sécurité du pratiquant, respectant les règles du jeu et du fair-play
Evaluer les responsabilités de l'éducateur
Proposer et organiser des dispositifs d'animations hors cadre fédéral (sorties, stages, compétitions)
Situer dans les relations avec les autres acteurs fédéraux (délégué, organisateurs, élus)
Evaluer le dispositif de sécurité de son équipement

Être capable de maîtriser les principaux éléments de règlements et les organisations compétitives
Maîtriser les règlements sportifs
Maîtriser le règlement administratif : mutation, licence, sponsors
Maîtriser l'organisation statutaire de la fédération

Être capable de concevoir, encadrer et évaluer des séances
Mener et animer une séance en prenant en compte les particularités des publics
Concevoir un cycle d'initiation et/ou de perfectionnement
Prendre en compte les différents processus d'apprentissage
Maîtriser les fondamentaux de la pétanque



Certification

Une seule épreuve : PEDAGOGIE ET TECHNIQUE

Durée 50 mn

Le candidat tire au sort une question au cours de la formation. Il doit construire une SEANCE d'une heure par écrit pour l'examen. Il devra mettre en place une partie de sa séance devant le jury. Sa présentation sera suivie d'un exposé et d'un entretien avec le jury.

- Installation de la situation et remise de la séance au jury (10 mn)
- Mise en situation d'une partie de la séance avec un groupe (public école de pétanque préconisé ou candidats entre eux en dernier recours). (Durée 20 mn)
- Exposé de la séance au Jury (durée 10 mn)
- Entretien avec le jury (durée 10 mn)

Les questions seront choisies par l'E.T.R. parmi les sujets proposés par le Centre National de Formation de la F.F.P.J.P. Au cours de cet entretien, cinq questions porteront sur le règlement administratif et sportif.

VALIDATION :

Pour valider, les candidats doivent valider l'épreuve pédagogique et technique.

Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées **15 jours avant la date de la formation.**

Contacts

Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)
13 Rue Trigance – 13002 MARSEILLE

Secrétariat :

Tél : 04 91 14 05 80- formation@petanque.fr

Responsable pédagogique : William ROUX

Ligne directe : 04 91 14 05 81 – 06 19 84 14 01- william.roux@petanque.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION



**MODALITES D'INSCRIPTION
POUR UNE FORMATION INITIALE
D'ARBITRE DÉPARTEMENTAL**

Pour les formations réalisées en Corrèze

Mesdames, Messieurs,

Vous souhaitez suivre la filière de formation d'arbitre pour vous engager au sein du mouvement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Vous trouverez ci-dessous les éléments pour vous inscrire à une formation d'arbitre départemental.

DEMARCHES :

Au départ, c'est le Responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) via le Président du Comité Départemental qui effectuera la demande de formation initiale départementale auprès de la région. Le formulaire d'inscription papier (en page 2 du présent document) accompagné des pièces obligatoires ci-dessous auprès **du responsable des formateurs agréés**.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION A LA FORMATION INITIALE D'ARBITRE DÉPARTEMENTAL :

- ↳ Être licencié FFPJP et fournir la copie de la LICENCE FFPJP en cours de validité
- ↳ Être titulaire du Tronc Commun
- ↳ Avoir entre 16 et 65 ans
- ↳ Formulaire d'inscription papier ci-dessous
- ↳ Un chèque du montant des frais d'inscription (60€) à l'ordre du comité Départemental Corrèze
- ↳ Une photo d'identité récente.
- ↳ Un extrait de casier judiciaire n°3 (demande à faire par le candidat via le site <https://www.cjn.justice.gouv.fr>). Cette demande est gratuite.
- ↳ Photocopie du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) ou fournir la preuve d'une inscription à un centre.
- ↳ Feuille concernant l'honorabilité dûment complétée

Merci de renvoyer par courrier le dossier complet accompagné de son règlement à l'adresse suivante : Comité Départemental de Pétanque de la Corrèze - Maison Départementale des Sports – 16 avenue Victor Hugo – 19000 TULLE.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA UN REFUS D'ENTREE EN FORMATION.

TEMPS DE FORMATION ET FRAIS D'INSCRIPTION DES FORMATIONS

Sont compris dans les frais d'inscription :

L'accès à la formation et le passage de l'examen - l'accès à la formation continue des arbitres - les diplômes, cartes et écussons.

ARBITRE DEPARTEMENTAL : 60€ pour 2 JOURNEES DE FORMATION

Les frais annexes liés à la formation (déplacement, hébergements, restauration) sont à la charge du stagiaire en formation, il peut néanmoins être aidé par son club ou son CD.

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE
Tél: 33 (0)4 91 14 05 80 - ffpjp.siege@petanque.fr



PHOTO
D'IDENTITE

COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE

Inscription d'un candidat à la formation initiale d'arbitre Départemental

Monsieur le Président du Comité Départemental de **

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire à la prochaine session de formation d'arbitre Départemental le candidat ci-dessous :

Date de formation : Lieu :

Nom :	Club :	
Prénom :	N° Comité :	Comité Régional :
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Adresse postale :	Adresse internet : @	
Profession :		
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :	
Avis motivé :	Signature, cachet Monsieur*, Madame* Président(e) du Club de **	

Fiche à retourner renseignée au siège du Comité Départemental de la Corrèze
15 jours avant la formation. DELAI DE RIGUEUR

Un examen de rattrapage a lieu à la session suivante.

* Rayer la mention inutile ** A compléter